



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

**Rectorat
de l'académie de Nice**

**Direction de l'Action
Pédagogique et des
Inspections
DAPI**

Affaire suivie par :
Emmanuel DENISE
Jean-Pierre NUZZO
IEN ET EG

Téléphone
04 93 53 71 50/51

Mél.
ipr-ia@ac-nice.fr

53 avenue Cap de Croix
06181 Nice cedex 2

Nice, le 9 septembre 2019

Les Inspecteurs de l'Éducation Nationale
de mathématiques physique-chimie

à

Mesdames et Messieurs les enseignants
de mathématiques physique-chimie

S/c du chef d'établissement

Objet : Lettre de rentrée de l'année scolaire 2019 / 2020

Chères et chers collègues,

En ce début d'année scolaire 2019 / 2020, nous souhaitons la bienvenue et une bonne installation aux professeurs nouvellement affectés dans notre académie : professeurs stagiaires, contractuels ou nouvellement mutés... Nous savons pouvoir compter sur les équipes en place pour leur réserver le meilleur accueil.

Nous tenons par ailleurs à vous remercier pour votre engagement au service de la réussite des élèves tout au long de l'année scolaire dernière, ainsi que pour vos différentes contributions aux examens et concours. Nous saluons également l'implication des tuteurs, des formateurs et de celles et ceux qui ont assuré la coordination de la discipline en établissements. Nous tenons particulièrement à exprimer notre reconnaissance à Stéphane LANCEMENT qui a souhaité donner une nouvelle orientation à sa carrière. Son engagement remarquable et ses qualités professionnelles ont particulièrement contribué à la qualité des formations disciplinaires, notamment celles destinées aux professeurs stagiaires depuis la création du master MEEF Maths-Sciences en 2014. Nous remercions Robert MAGNAN qui a accepté d'assurer la mission de Professeur Formateur Académique à l'Institut National Supérieurs du Professorat et de l'Éducation de l'académie.

Votre mobilisation au cours de ces dernières années s'est traduite par des évolutions majeures dans notre enseignement de mathématiques physique-chimie : formation et évaluation par compétences, pratique de la démarche d'investigation, intégration des TICE, progression spiralée... La rentrée 2019 marque une nouvelle étape dans la transformation de notre enseignement et plus généralement de la voie professionnelle.



2 / 12

Certaines des évolutions prévues nous concernent plus directement :

- de nouvelles modalités d'évaluation à compter de la session d'examen 2021 notamment en CAP (cf. annexe 2) ;
- l'entrée en vigueur de nouveaux programmes de mathématiques physique-chimie en seconde professionnelle et en première année de CAP ; ces derniers s'inscrivent dans la continuité du collège et ont notamment pour ambition :
 - de permettre aux élèves de consolider leur maîtrise du socle commun de connaissances, compétences et culture,
 - de les former aux démarches mathématique et scientifique dans le but de résoudre des problèmes issus de situations professionnelles ou de la vie courante et ainsi de développer leur culture scientifique et citoyenne,
 - d'assurer aux bacheliers professionnels les bases scientifiques nécessaires pour envisager une poursuite d'études dans le supérieur ;
- une grille horaire unique en CAP (au lieu de trois) et une autre en baccalauréat professionnel (pour les secteurs de la production et des services) ; l'horaire de chacune des disciplines est dorénavant fixé pour chaque année de formation ; ces deux grilles s'appliquent à cette rentrée en première année de formation ;
- des parcours plus progressifs, une meilleure articulation entre enseignements professionnels et généraux, et une nouvelle dynamique pédagogique :
 - la co-intervention pour donner du sens aux apprentissages,
 - les tests de positionnement, la consolidation et l'accompagnement pour répondre aux besoins de chaque élève,
 - les secondes professionnelles progressivement structurées par famille de métiers afin de permettre une spécialisation progressive et de sécuriser le choix des élèves,
 - le chef-d'œuvre qui sera mis en œuvre cette année en première année de CAP ; synonyme d'excellence, il témoigne de l'acquisition des savoirs et des gestes propres à un métier et développe le sentiment d'appartenance à une communauté professionnelle ;
- la mise en œuvre de la troisième prépa-métier qui a notamment pour objet de développer l'autonomie des élèves et de leur permettre de construire leur projet personnel et professionnel.

Vous trouverez en annexe 1 des liens vers des ressources qui explicitent les différents éléments listés précédemment. De nouvelles publications sont par ailleurs attendues sous peu sur le site Éduscol. Elles concerneront notamment l'algorithmique et la programmation, le développement des automatismes et le vocabulaire ensembliste et la logique. Comme les années précédentes, nous vous informerons de l'actualité pédagogique via la liste de diffusion des coordonnateurs. Nous vous incitons donc à consulter régulièrement votre messagerie ainsi que le site



3 / 12

disciplinaire¹. L'accompagnement de la mise en œuvre de la Transformation de la Voie Professionnelle sera notamment organisé localement sous la forme de formations à public désigné (cf. annexe 3). Ces formations auront pour thèmes :

- les nouveaux programmes ;
- l'algorithmique et la programmation ;
- les nouveaux dispositifs pédagogiques (co-intervention, chef-d'œuvre...).

Les thèmes de travail des ateliers didactiques et du groupe numérique seront par ailleurs consacrés à la Transformation de la Voie Professionnelle et aux nouveaux programmes.

Nous vous communiquons quelques dates à retenir :

- **la campagne d'inscription aux formations « public volontaire » du Plan Académique de Formation se terminera le 18 septembre 2019** ; la liste des modules proposés et les modalités d'inscription se trouvent en annexe 3 ;
- les serveurs d'inscription pour les concours enseignants, personnels d'encadrements... seront ouverts du 10 septembre au 10 octobre 2019 ;
- la Fête de la science se déroulera du 5 au 13 octobre 2019 ;
- la Semaine des mathématiques aura lieu du 9 au 15 mars 2020 ; la thématique de cette édition est « Mettons en scène les mathématiques » ; ce sera l'un des temps forts de l'Année des mathématiques, qui commence le 2 octobre 2019 à la Sorbonne et se terminera à Lyon par un Grand Forum des mathématiques vivantes du 13 au 16 mai 2020.

Notre nouvelle répartition des établissements figure en annexe 4.

Nous vous souhaitons une excellente année scolaire, riche en satisfactions professionnelles. Nous sommes à vos côtés pour vous accompagner dans la pratique de votre métier.

Au plaisir de vous rencontrer, avec nos cordiales salutations.

Jean-Pierre NUZZO
jean-pierre.nuzzo@ac-nice.fr

Emmanuel DENISE
emmanuel.denise@ac-nice.fr

¹ <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/plpms/>

ANNEXE 1 : LIENS VERS DES RESSOURCES D'ACCOMPAGNEMENT DE LA TRANSFORMATION DE LA VOIE PROFESSIONNELLE



4 / 12

- Un [guide](#) pédagogique pour la consolidation des acquis et l'accompagnement personnalisé.
- Le document « [Exploitation pédagogique des tests de positionnement d'entrée en seconde 2018](#) » présente une analyse didactique de 20 items retenus parmi les 42 items libérés par la DEPP relativement aux tests de positionnement d'entrée en seconde passés en septembre 2018. Dès le début des passations de la campagne 2019, de nouveaux items seront mis à disposition des équipes pédagogiques.
- Un [guide](#) pédagogique pour mettre en œuvre la co-intervention dans la voie professionnelle.
- Un [guide](#) pédagogique pour la réalisation du chef-d'œuvre.
- Un [guide](#) pédagogique d'accompagnement « Renforcer les usages du numérique ».
- Un [guide](#) pédagogique d'accompagnement « La classe de troisième prépa - métiers ».
- Un [guide](#) pédagogique d'accompagnement « Adapter les parcours de formation des élèves en CAP en 1,2 ou 3 ans ».
- Un [guide](#) pédagogique d'accompagnement « Préparation à la poursuite d'études ».
- Un [guide](#) pédagogique d'accompagnement « Les mobilités internationales et européennes ».
- Un [guide](#) pédagogique d'accompagnement « Module de préparation à l'insertion professionnelle » .
- Un guide pédagogique pour chacune des trois familles de métiers proposées à la rentrée 2019 :
 - [Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics](#),
 - [Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique](#),
 - [Métiers de la relation client](#).
- Les textes de référence :
 - [CAP](#),
 - [Bac. professionnel](#),
 - [CAP et Bac. professionnel](#),
 - Les grilles horaires : [troisième prépa - métiers](#), [CAP](#) et [Bac. Professionnel](#).
- Une [Foire aux Questions](#).



5 / 12

Elles sont définies par l'[arrêté du 30 août 2019](#) fixant les unités générales du CAP et définissant les modalités d'évaluation des épreuves d'enseignement général. **Les dispositions de cet arrêté entrent en vigueur à compter de la session d'examen 2021.**

Les candidats ayant préparé le CAP par la voie scolaire dans des établissements d'enseignement public ou des établissements d'enseignement privés sous contrat, par l'apprentissage, dans des centres de formation d'apprentis habilités, ou dans le cadre de la formation professionnelle continue dans un établissement public **sont évalués par contrôle en cours de formation pour les épreuves générales obligatoires.**

Les autres candidats sont évalués sous forme ponctuelle pour les épreuves générales.

DÉFINITION DE L'ÉPREUVE DE MATHÉMATIQUES ET PHYSIQUE-CHIMIE AU CAP

Épreuve de mathématiques et physique-chimie : coefficient 2

1. Objectifs de l'épreuve

L'épreuve de mathématiques et physique-chimie a pour objectif d'évaluer le niveau de maîtrise des compétences du programme atteint par le candidat, notamment :

- rechercher, extraire et organiser l'information ;
- proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité ;
- expérimenter, utiliser une simulation ;
- critiquer un résultat, argumenter : contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion ;
- rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage appropriés.

2. Critères d'évaluation

L'évaluation porte notamment sur :

- les capacités et connaissances du candidat pour résoudre des problèmes en lien avec le domaine professionnel, d'autres disciplines ou la vie courante, notamment en expérimentant, éventuellement à l'aide d'outils numériques, ou en utilisant des résultats expérimentaux ou résultant de simulation fournis ;
- la qualité de la validation et de l'interprétation des résultats obtenus par le candidat ;
- la qualité de la communication écrite ou orale.



6 / 12

3. Modalités d'évaluation

a) Contrôle en cours de formation (CCF)

Le contrôle en cours de formation comporte deux situations d'évaluation, l'une en mathématiques, l'autre en physique-chimie. L'évaluation a lieu au cours de la dernière année de formation conduisant à la délivrance du diplôme. L'ordre d'organisation des situations d'évaluation est laissé à l'appréciation et à l'initiative des équipes pédagogiques. La situation de mathématiques est d'une durée de 45 min, notée sur 12 points et celle de physique-chimie, d'une durée de 45 min, notée sur 8 points. Une proposition de note est établie. La note définitive est délivrée par le jury.

La situation d'évaluation en mathématiques (notée sur 12)

L'évaluation est conçue comme un sondage probant sur des capacités et connaissances du programme. Elle doit permettre d'évaluer le niveau de maîtrise des compétences du programme atteint par le candidat. Elle comporte un ou deux exercices avec des questions de difficulté progressive et porte principalement sur les domaines mathématiques les plus utiles pour résoudre un problème en liaison avec d'autres disciplines, un secteur professionnel ou la vie courante. Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé. Les outils numériques peuvent être utilisés dans tous les exercices.

Un exercice au moins comporte une ou deux questions dont la résolution se fait en présence de l'examineur. Ces questions nécessitent l'utilisation d'outils numériques par les candidats et permettent d'évaluer les capacités à expérimenter, à utiliser une simulation, à mettre en œuvre des algorithmes, à émettre des conjectures ou contrôler leur vraisemblance.

La situation d'évaluation en physique-chimie (notée sur 8)

Cette situation d'évaluation, d'une durée de 45 minutes, est notée sur 8 points. Elle repose sur un sujet expérimental, conçu en référence explicite aux capacités et connaissances du programme. Elle doit permettre d'évaluer le niveau de maîtrise des compétences du programme atteint par le candidat. La situation permet l'évaluation des capacités expérimentales du candidat, observées durant l'expérimentation qu'il mène, sur les mesures réalisées et leur interprétation :

- mettre en œuvre un protocole expérimental ;
- utiliser correctement le matériel mis à sa disposition ;
- mettre en œuvre les procédures et consignes de sécurité adaptées ;
- montrer qu'il connaît le vocabulaire, les symboles, les grandeurs et les unités mises en œuvre ;
- utiliser une ou plusieurs relations ;
- interpréter et valider les résultats des travaux réalisés ;
- communiquer par écrit et à l'oral en particulier durant les appels présents dans le sujet.

Le candidat porte, sur une fiche qu'il complète en cours de l'expérimentation, les résultats de ses observations, de ses mesures et leur interprétation. Lorsque le sujet s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.



7 / 12

b) Épreuve ponctuelle (notée sur 20)

L'épreuve d'une durée d'une heure et trente minutes, comporte deux parties écrites : une partie concernant les mathématiques, notée sur 12 points (conçue pour être traitée en 45 minutes) et une partie concernant la physique-chimie, notée sur 8 points (conçue pour être traitée en 45 minutes).

Mathématiques (notée sur 12) : 45 min

La situation d'évaluation se compose de deux ou trois exercices avec des questions de difficulté progressive recouvrant aussi largement que possible les capacités et connaissances du programme. Les thèmes mathématiques concernés portent principalement sur les domaines mathématiques les plus utiles pour résoudre un problème en liaison avec d'autres disciplines, un secteur professionnel ou la vie courante. Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé. Un exercice au moins comporte des questions dont la résolution nécessite l'exploitation de résultats obtenus à l'aide d'outils numériques. Dans ce cas, l'énoncé est adapté au contexte des programmes et aux modalités de l'épreuve : certains éléments qui pourraient être nécessaires (copies d'écran, résultats de calculs, etc.) sont fournis sur papier dans le sujet.

Physique-chimie (notée sur 8 points) : 45 min

Le sujet porte sur des champs différents de la physique et de la chimie. Il se compose de deux parties :

Première partie

Un exercice restitue une expérience ou un protocole opératoire, à partir d'un texte court et éventuellement d'un schéma. Au sujet de cette expérience décrite, quelques questions conduisent le candidat, par exemple, à :

- montrer ses connaissances ;
- relever des observations pertinentes ;
- organiser les observations fournies, en déduire une interprétation et, plus généralement, exploiter les résultats.

Deuxième partie

Un exercice met en œuvre, dans un contexte donné, une ou plusieurs grandeurs et relations entre elles. Les questions posées doivent permettre de vérifier que le candidat est capable :

- de montrer qu'il connaît le vocabulaire, les symboles, les grandeurs et les unités mises en œuvre ;
- d'indiquer l'ordre de grandeur d'une valeur compte tenu des mesures fournies et du contexte envisagé ;
- d'utiliser des définitions, des lois et des modèles pour résoudre le problème posé.

Dans un même exercice, les capacités décrites pour ces deux parties peuvent être mises en œuvre. Lorsque l'épreuve s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.



8 / 12

Instructions complémentaires pour l'ensemble des types d'épreuves (contrôle en cours de formation ou épreuve ponctuelle)

- Le nombre de points affectés à chaque exercice est indiqué sur le sujet. La longueur et l'ampleur du sujet doivent permettre à tout candidat de le traiter et de le rédiger posément dans le temps imparti.
- Si des questionnaires à choix multiple (QCM) sont proposés, les modalités de notation doivent en être précisées. En particulier, il ne sera pas enlevé de point pour les réponses fausses.
- La clarté des raisonnements et la qualité de la rédaction interviendront dans l'appréciation des copies.

Calculatrices et formulaires

- L'emploi des calculatrices est autorisé, dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.
- Il n'est pas prévu de formulaire officiel. En revanche, certaines formules peuvent être fournies dans le corps du sujet ou en annexe, en fonction de la nature des questions.

ANNEXE 3 : LE PLAN ACADÉMIQUE DE FORMATION DE MATHÉMATIQUES PHYSIQUE-CHIMIE



9 / 12

La campagne d'inscription aux formations « public volontaire » se termine le **18 septembre 2019**. Pour s'inscrire aux formations à candidature individuelle, il faut accéder à GAIA via [ESTEREL](#).

1. >> Mes Applications
2. >> Formations et Ressources
3. >> GAIA Accès individuel
4. >> Inscription individuelle
5. >> CANDIDATURES INDIV. HORS PRÉPA CONCOURS EEO 141
6. >> Entrez le numéro du **DISPOSITIF** tel qu'il vous est proposé ci-dessous.

CANDIDATURE INDIVIDUELLE : « PUBLIC VOLONTAIRE »

DISPOSITIF : 19A0230456 - MATH-SCIENCES : ÉVOLUTION DES PRATIQUES

Module : 42569 - ATELIERS DIDACTIQUES EN MATHS-SCIENCES

Contenu : SÉQUENCES D'APPRENTISSAGE METTANT EN ŒUVRE LES NOUVEAUX PROGRAMMES DE MATHÉMATIQUES ET DE PHYSIQUE-CHIMIE (ALGORITHMIQUE ET PROGRAMMATION, AUTOMATISMES, VOCABULAIRE ENSEMBLISTE ET LOGIQUE, ÉTUDE DES GRANDEURS ÉLECTRIQUES AU TRAVERS DE L'UTILISATION DE CAPTEURS)

Objectif : ÉLABORER EN ÉQUIPE DES SÉQUENCES D'APPRENTISSAGE METTANT EN ŒUVRE LES NOUVEAUX PROGRAMMES DE MATHÉMATIQUES ET DE PHYSIQUE-CHIMIE (ALGORITHMIQUE ET PROGRAMMATION, AUTOMATISMES, VOCABULAIRE ENSEMBLISTE ET LOGIQUE, ÉTUDE DES GRANDEURS ÉLECTRIQUES AU TRAVERS DE L'UTILISATION DE CAPTEURS)

Durée : 15 h

Module : 42570 - DÉMARCHÉ EXPÉRIMENTALE EN MATHS-SC

Contenu : MISE EN ŒUVRE EFFICIENTE DE DÉMARCHES EXPÉRIMENTALES DANS LES SÉQUENCES D'ENSEIGNEMENT, UTILISATION DES OUTILS NUMÉRIQUES, SENSIBILISATION DES ÉLÈVES AUX SOURCES D'ERREUR LORS D'UNE MESURE, INFLUENCE DE L'INSTRUMENT DE MESURE ET DU PROTOCOLE CHOISI SUR LA VARIABILITÉ DE LA MESURE

Objectif : FORMER LES ÉLÈVES AUX COMPÉTENCES : « ANALYSER », « VALIDER » ET « COMMUNIQUER » PAR LE BIAIS DE LA MISE EN ŒUVRE DE DÉMARCHES EXPÉRIMENTALES.

Durée : 9 h

Module : 42571 - LA COMPRÉHENSION EN MATHS-SCIENCES

Contenu : IDENTIFICATION DES DIFFICULTÉS DE COMPRÉHENSION DES ÉLÈVES EN MATHÉMATIQUES ET EN PHYSIQUES CHIMIE. DÉCOUVERTE DE STRATÉGIES POUR ENSEIGNER PLUS EXPLICITEMENT LA COMPRÉHENSION. ÉCRITURE D'ÉNONCÉS FACILITANT LA COMPRÉHENSION

Objectif : ENSEIGNER AUX ÉLÈVES DES STRATÉGIES DE COMPRÉHENSION DES ÉNONCÉS.

Durée : 9 h



10 / 12

PUBLIC DÉSIGNÉ

ACCOMPAGNEMENT A L'ENTRÉE DANS LE MÉTIER

DISPOSITIF : 19A0230252 – MATH-SCIENCES-AEM : PROFESSEURS STAGIAIRES

Module : 42197 – MATH-SCIENCES-AEM : PROFESSEURS STAGIAIRES

Contenu : MISE À NIVEAU SCIENTIFIQUE CONTENUS ET FINALITÉS DES ENSEIGNEMENTS DISCIPLINAIRES.

Objectif : MAÎTRISE DES CONTENUS DES DÉMARCHES ET DES ENJEUX.

Durée : 30 h

DISPOSITIF : 19A0230276 – MATH-SCIENCES-AEM : CONTRACTUELS

Module : 42221 – CONTRACTUELS

Contenu : MISE À NIVEAU SCIENTIFIQUE CONTENUS ET FINALITÉS DES ENSEIGNEMENTS DISCIPLINAIRES.

Objectif : MAÎTRISE DES CONTENUS DES DÉMARCHES ET DES ENJEUX.

Durée : 30 h

DISPOSITIF : 19A0230300 – MATH-SCIENCES-AEM : CONTINUUM NÉO T

Module : 42277 – NEO-TITULAIRES T1

Contenu : MISE À NIVEAU SCIENTIFIQUE CONTENUS ET FINALITÉS DES ENSEIGNEMENTS DISCIPLINAIRES.

Objectif : MAÎTRISE DES CONTENUS DES DÉMARCHES ET DES ENJEUX.

Durée : 30 h

Module : 42278 – NEO-TITULAIRES T2

Contenu : MISE À NIVEAU SCIENTIFIQUE CONTENUS ET FINALITÉS DES ENSEIGNEMENTS DISCIPLINAIRES.

Objectif : MAÎTRISE DES CONTENUS DES DÉMARCHES ET DES ENJEUX.

Durée : 24 h

Module : 42279 – NEO-TITULAIRES T3

Contenu : MISE À NIVEAU SCIENTIFIQUE CONTENUS ET FINALITÉS DES ENSEIGNEMENTS DISCIPLINAIRES.

Objectif : MAÎTRISE DES CONTENUS DES DÉMARCHES ET DES ENJEUX.

Durée : 18 h



11 / 12

PUBLIC DÉSIGNÉ

DISCIPLINES ET SPÉCIALITÉS MATHS-SCIENCES

DISPOSITIF : 19A0230457 - MATH-SCIENCES : ACCOMPAGNEMENT TVP

Module : 42572 - TVP-ALGORITHMIQUE ET PROGRAMMATION

Contenu : ENJEUX DE LA MISE EN ŒUVRE DU MODULE ALGORITHMIQUE ET PROGRAMMATION DANS LES NOUVEAUX PROGRAMMES (PYTHON ET SCRATCH)

Objectif : UTILISATION DES LOGICIELS PYTHON ET SCRATCH POUR LE MODULE ALGORITHMIQUE DES NOUVEAUX PROGRAMMES

Durée : 6 h

Module : 42573 - TVP-ACCOMPAGNEMENT NVX PROGRAMMES

Contenu : ENJEUX DES NOUVEAUX PROGRAMMES DE BAC PRO ET DE CAP

Objectif : APPRÉHENDER LES NOUVEAUTÉS DES NOUVEAUX PROGRAMMES DE BAC PRO ET DE CAP

Durée : 6 h

Module : 42574 - TVP-NOUVEAUX DISPOSITIFS D'ENSEIGNEMENT EN MS

Contenu : ENJEUX DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA CO-INVENTION - CHEF-D'ŒUVRE - ACCOMPAGNEMENT POUR LE PROFESSEUR DE MATHS-SCIENCES

Objectif : ÉLABORATION DE PROJETS DE CO-INVENTION MS : ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL (COMMENT TRANSFORMER UNE ACTIVITÉ EGLS EN CO-INVENTION ?) PLACE DU PROFESSEUR DE MS DANS LE PROJET CHEF-D'ŒUVRE - COMMENT ÉLABORER LES SÉANCES DE CONSOLIDATION DE MATHS-SCIENCES SUITE AUX TESTS DE POSITIONNEMENT

Durée : 6 h

DISPOSITIF : 19A0230458 - MATH-SCIENCES : FORMATION AUX MISSIONS SPÉCIFIQUES

Module : 42575 - COORDONATEURS ET RESPONSABLES DE LABORATOIRES

Contenu : RÔLE ET MISSIONS DU PROFESSEUR COORDONATEUR ET RESPONSABLE DE LABORATOIRE-ACCOMPAGNEMENT DES TESTS DE POSITIONNEMENT

Objectif : RENFORCER LE RÔLE DU COORDONATEUR RESPONSABLE DE LABORATOIRE DANS LE PILOTAGE DE L'ÉQUIPE MS DE L'ÉTABLISSEMENT ET ASSURER UN MEILLEUR SUIVI AVEC LE CORPS D'INSPECTION

Durée : 6 h

Module : 42576 - FORMATEURS EN MATHS-SCIENCES

Contenu : TECHNIQUES D'ANIMATION DANS UN GROUPE, TECHNIQUES DE COMMUNICATION

Objectif : ACCOMPAGNER LES FORMATEURS DISCIPLINAIRES MATHS-SCIENCES

Durée : 12 h

ANNEXE 4 : RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS



12 / 12

Emmanuel DENISE	Établissements du Var et lycée professionnel Auguste Escoffier de Cagnes-sur-Mer
Jean-Pierre NUZZO	Établissements des Alpes-Maritimes excepté le lycée professionnel Auguste Escoffier de Cagnes-sur-Mer

Adresse mail commune : ien.eg-mspc@ac-nice.fr